



78 & 80, rue Vaneau – 75007 PARIS

Tél : 01.42.22.37.02

Courriel : unsa.defense@orange.fr

Site intranet : <http://unsa.defense.gouv.fr>

Site internet : <http://www.unsadefense.fr>

Paris, le 20 décembre 2023

Comité Social d'Administration Ministériel

C.S.A.M

Paris, le 20 décembre 2023

Déclaration UNSA-Défense

**Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Monsieur le Directeur,
Mesdames, messieurs.**

Vous convoquez ce Comité Ministériel ce 20 décembre, jour de la Saint Théophile... celui que l'histoire a retenu sous le nom de « pénitent ». Nous fallait-il déceler dans cette date un indice ou un simple hasard d'agenda ? L'UNSA s'est néanmoins autorisée à retenir un extrait... plutôt adapté... de ses écrits : « **Commencez par soigner vos yeux en changeant de conduite, alors vous verrez plus clair dans les choses invisibles et votre ignorance en diminuera d'autant** ». Là, pour le coup, reconnaissons que nous pourrions admettre un concours de circonstance heureux et trouver bien des situations ministérielles pour illustrer cette sentence.

Bien sûr, nous pourrions trouver à redire de la date choisie et accessoirement de l'immense difficulté à trouver à la fois un hébergement à cette date et davantage encore un moyen de transport pour rentrer chez nous. En fait non, l'UNSA, selon la théorie du verre à moitié plein ou à moitié vide, retiendra que le dialogue social, que la défense des agents que nous représentons ici, à cette date, ne connaît pas de répit et que cette date en témoigne. Pour notre part à l'UNSA, nous assumons ce mandat avec ce goût des autres et il n'y a pas dans notre esprit, dans notre engagement, de jour « sans ».

Nous sommes conscients d'un léger retard à l'allumage dans cet agenda 2023 du fait des propos d'un président de la république qui disait il y a peu, en 2019 précisément : [« **Franchement, ça serait assez hypocrite de décaler l'âge de départ en retraite à 64 ans. Quand aujourd'hui on est peu qualifié, quand on vit dans une région en difficulté industrielle, qu'on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans...** »]. Tout le monde sait la suite, le report de l'âge légal de la retraite à 64 ans porté par la loi du 14 avril applicable depuis le 1^{er} septembre, une loi imposée par le recours au dispositif brutal qu'est l'article 49-3 de la constitution. De là à dire que le Président est ignorant des théories de Saint-Théophile, il n'y a qu'un pas.

Toujours ce 20 décembre, l'UNSA-Défense tient à exprimer sa tristesse, son immense respect et apporter son soutien aux familles et parents de nos militaires blessés ou tués en opération cette année. Nous savons le contexte international tragique aux portes de nos frontières, au Moyen-Orient et dans bien des zones de ce monde. Nous n'en pouvons que mieux savoir à quel point vivre dans un pays en paix n'a pas de prix et nous savons ici, dans cette salle Audran, que nous concourrons toutes et tous, à des échelles et niveaux différents bien sûr, mais avec des convictions partagées, à ce que peu de citoyens mesurent, tant l'invisibilité est le gage de l'efficacité : le service public de la sécurité. Il n'a pas de prix ce service public, comme la sécurité n'en a pas, quand bien même la Loi de Programmation Militaire, votée cette année, rappelle qu'il a un coût... 413 milliards d'euros pour les 7 prochaines années. Chacun reste libre de son appréciation évidemment comme de son analyse budgétaire de cette réalité décrite d'une planète en ébullition et dont nous voyons chaque jour les dégâts humains frappant et terrorisant comme toujours les plus fragiles. Nous n'avons qu'un camp à l'UNSA, celui de l'humanité.

Nous avons eu l'occasion de faire le point sur les sujets de l'ordre du jour de ce CSAM avec le directeur et ses équipes, nous avons fait part de nos remarques et de nos attendus, nous y reviendrons au cours de cette séance. L'UNSA retiendra bien sûr la mise en place d'un agenda social 2023-2024 chargé et porteur, espérons-le, de changements visibles dans le quotidien des personnels civils, toutes et tous représentés ici ce jour. C'est peut-être enfoncer une porte ouverte que de le rappeler, mais ces agents civils méritent le respect, l'attention, des parcours professionnels dignes, des rémunérations à la hauteur de leur engagement permanent et la

reconnaissance de l'institution. L'UNSA appelle de ses vœux, c'est la bonne période visiblement, que le MinArm utilise tous les leviers à sa main pour la reconnaissance de cette composante civile et les échanges permanents entre les fédérations et les services de la DRHMD confirment cette volonté commune. Il n'y a donc plus qu'à passer des intentions aux actes. Nous avons encore bien des obstacles à surmonter évidemment et comme la période s'y prête, commençons par examiner quelques préalables...

Nous allons si vous le voulez bien, vous parler de Marianne. Marianne est adjointe administrative, un de ces invisibles agents de catégorie C comme 16441 de ses collègues selon le dernier rapport social unique. Marianne n'est pas pratiquante, mais comme le veut la tradition, elle fera comme si et s'inscrira dans cette tradition d'y croire un petit peu... à Noël. Evidemment, elle ne pourra pas compter sur Melchior, celui qui, comme le veut la tradition, transporte l'or dans cette période. Avec les nouvelles mesures de la loi immigration, le 1^{er} des trois n'aura pas réussi à convaincre les services de l'immigration qu'il répondait aux critères des métiers en tension, par-delà sa tenue pour le moins originale et sa carte de séjour périmée... et avouons-le, un léger délit de faciès au poste frontière. Marianne tire donc un trait sur cette première option. Tant pis se dit-elle...

Marianne, adjointe administrative, 1500€ mensuels et... présumée coupable du déficit des finances publiques, a généreusement perçu 3,5% de revalorisation du point d'indice cette année, quand son panier de courses a, lui, augmenté de 6%... comme en 2022 d'ailleurs. Elle a perçu la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en one shot et percevra comme tout le monde ses 5 points d'indice au 1er janvier 2024 pour solde de tout compte en 2024... ces 24€ généreusement concédés par le ministre de la transformation et de la Fonction Publiques. Elle a lu un jour qu'il fallait ne pas être trop susceptible quand on fréquentait des Stanislas... ça tombe bien.

Un coin de ciel bleu. Ce mois-ci Marianne a perçu la GIPA, cette Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, qui lui fait recevoir le chèque qui compense, une fois l'an, la perte de son pouvoir d'achat. Un juste retour des choses en fait, rien de plus. Elle ira au restaurant ce soir. Savourer un peu de ce mois-ci où seuls les 25 derniers jours seront difficiles. Une exception. Elle écoute les organisations syndicales qui revendiquent 10% de revalorisation du point d'indice, comme une juste et légitime requête... mais qui dit que Marianne au fond, en regardant sa vie, ne prendrait 20 ou 30% de revalorisation salariale ?

Marianne connaît parfaitement son devoir de neutralité républicaine et de laïcité en qualité de fonctionnaire, n'allez pas imaginer une quelconque forme de prosélytisme dans ce propos ou dans l'attitude de Marianne, dont le prénom à lui seul résonne de la République... Sauf à rabattre les esprits retors sur le cadeau de dernière minute « *Le second degré pour les nuls* ». Remarquons néanmoins que les occasions de transgresser ces piliers républicains que confère l'engagement public sont aléatoires. Marianne travaille dans un régiment et entre la Saint Eloi pour les mécaniciens, la Sainte Barbe pour l'artillerie, la Sainte Clotilde pour l'ALAT ou la Sainte Jeanne d'Arc pour les personnels féminins de l'armée de terre, et bien d'autres, elle qui n'avait jamais imaginé devenir un jour pratiquante, va faire un petit effort. Marianne va donc adresser une pensée laïque à Sainte Vitale afin que sa santé ne lui joue pas un sale tour au moment des fêtes, son salaire ne lui permettant pas d'assumer un reste à charge de plus en plus lourd en plus d'une conséquence insupportable de devoir priver les siens des attentions que Marianne a prévues pour leur sourire. Marianne vénère inconsciemment Sainte Citrôen et Sainte Carbone afin d'être protégée d'un pépin mécanique ou d'une interdiction de circuler... Marianne n'a pas trop envie de découvrir Saint Martin, le patron des piétons. Notre adjointe administrative a été plusieurs fois restructurée... de Biscarrosse à Bourges, de Brest à Clermont... de Lyon à Salon. Autant dire qu'elle connaît bien Christophe le saint patron des voyageurs. Marianne lui préférera dans cette période Saint Havas, afin de poser quelques étincelles pour faire briller ses yeux des endroits qu'elle rêve de découvrir. **Quant à Saint Glin-Glin, le saint de « *Ceux qui vendent des promesses sans avoir un échantillon sur eux* », elle sait comme tout le monde qu'il vaut mieux l'éviter celui-ci.**

L'UNSA n'a pas l'intention de briser le rêve en ce 20 décembre mais reconnaissons que la croyance en un homme ayant dépassé depuis longtemps l'âge légal de la retraite, méconnaissant visiblement les termes de l'accord-cadre ARTT en télétravaillant 364 jours par an ou disposant d'un CET au-delà du réglementaire, maître dans l'art de la supply chain cette profession interdite au recrutement, transgressant toutes les mesures de sécurité aérienne, ce qui ne manquerait pas de faire débat sur la qualité des équipements du ministère des Armées quelques mois après le vote de la Loi de Programmation Militaire... pose question.

En vous remerciant de votre attention, les élus UNSA-Défense du CSAM souhaitent à tout le monde de passer après ce dernier Comité Ministériel 2023, de belles fêtes de fin d'année.

Pour l'UNSA : Laurent Tintignac / Nathalie Albertin / Stéphane Belzic / Stéphane Simon

